

# **Demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique**

Dossier Suivi par :

Serge Pialoux, Directeur Divu, [serge.pialoux@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:serge.pialoux@u-bordeaux-montaigne.fr)

Pascal Hauquin, Directeur Dosip, [pascal.hauquin@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:pascal.hauquin@u-bordeaux-montaigne.fr)

## **A) Politique de l'Université Bordeaux-Montaigne en matière de recrutement de jeunes en service civique**

L'Université Bordeaux-Montaigne attachée aux valeurs humanistes et consciente de son rôle en matière de formation entend offrir aux jeunes une possibilité de découvrir non seulement des métiers ou d'approfondir leur connaissance dans le domaine ou les domaines qu'ils auront choisi (voir les domaines ci-dessous) mais également, d'acquérir des compétences qui leur permettront soit de poursuivre leurs études dans les filières souhaitées ou de se préparer à entrer dans la vie active. Par ailleurs, des jeunes qui n'auraient pu s'inscrire en première année d'université au sortir du Bac auraient ainsi la possibilité de d'appréhender le monde universitaire.

Aussi, pour le recrutement le choix se tournera préférentiellement vers des jeunes motivés sur les différentes missions qui leur seront proposées dans le cadre de leur service civique mais qui surtout se sont retrouvés en situation d'échec au niveau des études. Nous privilégierons également les candidatures de jeunes qui souhaitent soit à la fin d'un cycle vivre une expérience professionnelle soit se lancer dans une année de césure avant d'entamer leur L3 ou leur master. Le suivi et l'accompagnement de ces jeunes sera effectué par les services de la DIVU (direction vivre à l'université) et de la DOSIP (direction orientation stages et insertion professionnelle).

L'objectif est de proposer aux jeunes un panel de missions large et enrichissant et de pouvoir mixer leur investissement sur plusieurs d'entre elles au cours de leur service civique.

L'établissement fort d'une expérience en matière de reconnaissance de l'engagement étudiant se propose d'élargir cette reconnaissance aux jeunes en service civique en leur permettant de s'inscrire notamment aux certifications citoyennetés et en leur proposant à la fin de leur mission une attestation de compétences après un passage devant un jury formé d'experts et d'enseignants

## **B) Missions confiées aux jeunes en service civique :**

### **1) Education pour tous : faciliter l'accès à l'université**

Dans le cadre de la loi ORE (orientation et réussite des étudiants) du 08 mars 2018, l'Université Bordeaux-Montaigne souhaite améliorer ces échanges avec les établissements d'enseignement secondaire et le rectorat de l'académie de Bordeaux. L'objectif est d'augmenter l'impact de l'établissement dans le processus d'accompagnement des lycéens au choix de poursuite d'études après le baccalauréat.

La Direction orientation stages et insertion professionnelle (DOSIP) pilote ces dispositifs et souhaite en déployer de nouveaux en multipliant les partenariats et les actions à destination des publics futurs étudiants. La loi ORE prévoit la mise en place d'un dispositif d'étudiants ambassadeurs. Leur mission est de développer l'orientation active des jeunes lycéens, en complément des acteurs déjà présents : enseignants et professionnels de l'orientation de la DOSIP.

Il semble que, dans ce contexte, la contribution de volontaires serait un plus dans ce projet.

*Missions des jeunes en service civique : entre les mois d'octobre et d'avril 10 à 12 ambassadeurs.*

- Participer à des interventions dans les lycées aux côtés des professionnels de l'orientation pour partager leur expérience de l'orientation et/ou de l'enseignement supérieur.
- Contribuer à l'organisation des semaines de l'orientation dans les lycées ; contribuer aux journées portes ouvertes et journées d'immersion organisées à l'université.
- Animer des communautés sur les réseaux sociaux autour des temps de l'orientation et des événements locaux à destination des lycées et étudiants.
- Participer au parcours d'intégration dans l'université Bordeaux Montaigne, échanges de bonnes pratiques, parrainage ...
- Aider à la création de supports visant à mieux faire connaître les actions et en suivre les résultats.

NB : la mission est ouverte à des jeunes dans leur diversité, qu'ils soient étudiants ou non.

### **2) Solidarité :**

L'Université Bordeaux-Montaigne propose depuis 2011 début septembre un accueil des nouveaux étudiants de L1 sur une semaine (réunions pédagogiques, stands, ateliers, animations). Une journée est consacrée également à l'accueil des étudiants Erasmus sur le même principe que pour les L1. Le souhait de l'établissement est de renforcer et d'étendre cet accueil tant pour les L1 que pour les étudiants Erasmus sur les mois de septembre et d'octobre.

Le pôle handicap a entamé un travail de fond depuis sa création sur l'accueil et le suivi des étudiants en situation de handicap. La sensibilisation des personnels et des étudiants à l'isolement des personnes en situation de handicap est devenu un axe important pour l'établissement.

*Missions des jeunes en service civique :*

- Participer à l'accueil des nouveaux étudiants au sein de l'établissement en organisant dans le courant du mois de septembre et d'octobre des espaces d'échanges anciens-nouveaux par UFR, des temps de découverte des services dédiés à l'étudiant, un temps de visite des bureaux

de son UFR et du local de son association de filière. Cette mission étalée dans le temps permettra ainsi dans les deux premiers mois de réduire le sentiment d'isolement de certains étudiants. Cette mission nécessite forcément un partenariat étroit avec les UFR et les enseignants ainsi que l'infirmière (qui peut repérer les situations d'isolement).

- Participer à l'accueil des nouveaux étudiants étrangers hors erasmus ou inscrits au DEFLE dans le cadre de (nouveaux réfugiés) en organisant des rencontres avec des étudiants français, des associations étudiantes, des organismes ou associations s'occupant de l'accueil des étudiants étrangers, et également des temps de découverte des services dédiés à l'étudiant.
- Lutter contre l'isolement et les discriminations envers les personnes en situation de handicap en organisant des jeux de rôles (mises en situation) et ce, en collaboration avec les UFR, les associations étudiantes et le pôle handicap, mais également en proposant des conférences ou des tables rondes sur des thèmes autour du handicap en partenariat avec des associations ou organismes reconnues.

### **3) Santé**

**L'Université s'est dotée d'une politique de santé-prévention depuis (1990). L'infirmier propose chaque année des actions de sensibilisation et de prévention sur divers thèmes tant à destination des personnels que des étudiants. Deux thèmes constituent, depuis deux ans, des axes prioritaires, compte tenu de la demande émanant des étudiants et des personnels : le bien-être et l'alimentation. Aussi l'établissement a-t-il souhaité la mise en place d'une véritable politique en lien avec ces deux questions.**

**L'Université Bordeaux Montaigne s'est par ailleurs inscrite parmi les tout premiers établissements universitaires à œuvrer en faveur de l'égalité femmes-hommes et à lutter contre les inégalités. Dans ce cadre, une cellule de veille contre les violences sexistes et homophobes a été créée en 2012. L'Université souhaite rapidement renforcer la communication sur l'existence de cette cellule pour combattre ces différentes violences.**

*Missions des jeunes en service civique :*

- Faciliter l'information en faveur de la santé et du bien-être en menant des actions de prévention et de sensibilisation en collaboration étroite avec l'infirmière de l'établissement.
- Sensibiliser aux bonnes habitudes alimentaires en organisant des tables-rondes, des conférences, des stands, des rencontres avec des chefs, des journées consacrées aux bonnes habitudes alimentaires, des ateliers et de découverte des goûts, et, ce, en partenariat avec des organismes ou des associations locales traitant de la question.
- Sensibiliser les étudiants au sport comme vecteur de bien-être physique et mental par l'organisation d'actions ludiques et conviviales.
- Contribuer à lutter contre les addictions et les comportements à risques chez les jeunes en accompagnant les associations étudiantes dans la préparation des événements festifs, en organisant et en animant des ateliers de sensibilisation sur les addictions (alcool, tabac.....)
- Informer et sensibiliser en collaboration avec l'infirmière sur l'existence de la cellule de veille de l'Université contre les violences sexistes et homophobes en organisant des stands ou des tables-rondes avec des spécialistes.

#### **4) Culture**

Depuis les années 90, l'Université s'est résolument lancée dans une politique culturelle ambitieuse et dynamique. Le pôle culture et vie étudiante propose nombre d'activités, d'événements et ateliers artistiques en partenariat avec des professionnels, des institutions, et, des associations étudiantes. La volonté de l'établissement est de développer cette offre en favorisant plus encore les propositions étudiantes tout en améliorant la communication sur ces initiatives.

Associer plus étroitement des bénévoles étudiants (en s'appuyant sur la reconnaissance de l'engagement étudiant) à la préparation et à l'organisation des événements sera aussi un axe important pour la DIVU.

*Missions des jeunes en service civique :*

- Favoriser l'accès à la culture en informant et sensibilisant tous les étudiants sur le pass-culture Bordeaux-Montaigne par la mise en place d'espaces d'échanges et de dispositifs sur différents lieux de l'Université (hall de l'administration, MDE, bâtiment d'accueil, espace renouard).
- Relayer les événements culturels organisés par l'établissement ou les associations étudiantes de l'Université en mettant en place des points d'informations sur l'Université (MDE, bâtiment d'accueil, hall de l'administration, parvis Renouard...).
- Contribuer à l'implication des bénévoles dans l'organisation des événements organisés par l'établissement ou les associations étudiantes en proposant une ou plusieurs journées autour du bénévolat.
- Aider et participer à la mise en place d'événements culturels de l'établissement (journées de rentrée, allégories...).
- Informer et sensibiliser sur l'opération campus en commun (appropriation du campus par les étudiants et les personnels)
- Aider et participer à la mise en place d'espaces d'échanges, de dispositifs et d'événements en lien avec l'opération campus en commun
- Permettre le développement d'activités au sein de la MDE en s'appuyant sur les associations étudiantes ou les filières artistiques de l'établissement.

#### **5) Vie associative**

La construction de la maison des étudiants et la création du Service de la vie étudiante en 2005 ont permis un développement de la vie associative dans notre établissement. En mettant en place la Commission de la vie étudiante et associative, l'Université a permis aux associations étudiantes de se doter d'une structure force de propositions pour le CFVU (commission de formation vie universitaire). Par ailleurs, la volonté de l'établissement de reconnaître l'engagement étudiant dans la vie associative tant dans la cité que dans l'établissement s'est traduite en 2007 par la création de la certification citoyenne « responsabilités associatives » (30 h de formation avec délivrance d'une certification Bordeaux-Montaigne)

*Missions des jeunes en service civique :*

- Créer du lien entre la Direction, les associations étudiantes et la CDVEA (commission de développement de la vie étudiante et associative) en participant à des réunions, en inventant des outils ou activités favorisant une interface constructive.
- Permettre une actualisation mensuelle de l'annuaire des associations domiciliées dans notre établissement (bureau, coordonnées, local...) en les visitant régulièrement.
- Sensibiliser à l'engagement associatif en organisant, des tables -rondes ou des journées permettant la découverte du monde associatif en général, et, ce en collaboration étroite avec la CDVEA et la DIVU.

- Sensibiliser les étudiants sur l'existence de la certification citoyenneté « responsabilités associatives » proposées par notre établissement en encourageant les membres de bureau et CA à participer à cette certification par le biais de stands ou de rencontres dans les locaux des associations.

## **6) Vie sportive**

**L'Université Bordeaux Montaigne qui s'est dotée d'un département d'aptitudes physiques et sportives s'est lancée résolument dans une politique sportive dynamique et ambitieuse depuis de nombreuses années. Permettre l'accès au plus grand nombre (étudiants comme personnels) à la pratique sportive et sensibiliser sur le bien être par le sport sont deux axes que l'établissement a placé parmi ses priorités dans les 3 années à venir.**

*Missions des jeunes en service civique :*

- Favoriser l'accès aux pratiques sportives en informant et sensibilisant tous les étudiants sur les sports pouvant être pratiqués dans notre établissement par la tenue de stands en septembre ou par la mise en place d'espaces d'échanges sur différents lieux de l'Université (hall de l'administration, MDE, bâtiment d'accueil, espace Renouard).
- Proposer des animations sensibilisant aux enjeux du sport tant au niveau santé qu'au niveau de la construction de soi.
- Relayer les événements sportifs organisés par le DAPS ou l'association sportive de l'Université en mettant en place des points d'informations sur l'Université (MDE, bâtiment d'accueil, hall de l'administration, parvis Renouard...).
- Contribuer à l'implication des bénévoles dans l'organisation des événements organisés par le DAPS en organisant une ou plusieurs journées autour du bénévolat
- Aider et participer à la mise en place d'événements sportifs au sein de l'établissement (journées de rentrée, journée solidarité, sorties collectives...).
- Etre à l'écoute des attentes et besoins des nouveaux publics, être un médiateur auprès des responsables sportifs.

NB : Si les volontaires interviennent dans des activités sportives, ils n'assumeront aucune tâche d'encadrement, et ce quel que soit le niveau de pratique (y compris de loisir, de découverte ou d'initiation) et quels que soient les éventuels diplômes fédéraux ou professionnels qu'ils pourraient avoir.)

## **7) Citoyenneté**

**Notre Université qui porte le nom de Michel de Montaigne et qui enseigne les sciences humaines, sociales et les langues est attachée fortement aux valeurs humanistes et aux valeurs de la République. Aussi promeut-elle les valeurs**

**L'être humain comme valeur et préoccupation centrale,  
L'affirmation de l'égalité de tous les êtres humains,  
La reconnaissance de la diversité personnelle et culturelle comme richesse de la société,  
Le développement de la connaissance au-delà de ce qui est accepté aujourd'hui comme vérité absolue,  
La liberté d'idées et de croyances,  
Le rejet de tous types de violence et de discrimination...**

**Aussi, l'établissement a-t-il souhaité mettre en place un certain nombre d'actions ou d'événements susceptibles de valoriser l'engagement citoyen ou de sensibiliser aux valeurs portées par notre Université.**

*Missions des jeunes en service civique :*

- Favoriser l'engagement citoyen des étudiants dans la cité en promouvant les vertus de l'engagement par le biais de témoignages (acteurs associatifs locaux, élus...) et de tables-rondes.
- Organiser et animer des temps de rencontre et d'échanges entre jeunes sur l'engagement citoyen.
- Sensibiliser sur les valeurs véhiculées par l'établissement (autour de l'Humanisme) et la République (autour de la devise : liberté, égalité, fraternité) en proposant des conférences et des tables-rondes en partenariat avec des acteurs locaux et des enseignants que ce soit au sein de l'établissement ou à l'extérieur.
- Participer à la lutte contre le racisme ou l'exclusion en organisant des expositions ou des temps de découverte sur des pays ou des communautés.
- Etre l'ambassadeur des formations proposées par notre Université dans les lycées de la Gironde en accompagnant les personnels de la DOSIP (stand, aide à la fabrication d'outils pédagogiques).
- Prôner l'ouverture d'esprit par l'écoute, le partage et le travail en groupe en organisant des espaces d'échanges sur des questions d'actualités ou des thèmes majeurs

### **8) Patrimoine et Environnement**

**L'Université Bordeaux-Montaigne s'est lancée dans une politique volontariste pour la valorisation de son patrimoine architectural et artistique. Au moment où se déploie une importante réfection immobilière de l'université, il est important non seulement de valoriser les richesses patrimoniales, mais également et surtout de susciter un sentiment d'appropriation par les usagers, étudiants, personnels et riverains.**

**L'opération *Campus en commun* conduite par la DIVU participe de cet esprit et organise toute une série d'actions transversales au carrefour de la médiation artistique et culturelle, de la sensibilisation au développement durable et à la citoyenneté, à la promotion de la santé et du bien-être...**

*Missions des jeunes en service civique :*

- Accompagner des projets et initiatives œuvrant en faveur de la l'appropriation du campus
- Participer à l'accomplissement d'activités améliorant le quotidien et les échanges des usagers
- Sensibiliser et communiquer sur les enjeux du développement durable en proposant des activités citoyennes et ludiques
- Conseiller et accompagner les associations étudiantes sur les gestes éco-citoyens tant dans le quotidien que lors d'organisation d'événements ; aider à la création et à la promotion d'outils destinés à sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux de la protection de l'environnement et des économies d'énergie...
- Sensibiliser les étudiants, les personnels et les habitants du quartier au patrimoine architectural et artistique de l'établissement par des visites guidées ou des expositions

### **C) ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE :**

L'université Bordeaux Montaigne s'engage à mettre en œuvre des ressources et des contenus de formation à destination des jeunes en service civique. Par ailleurs un accompagnement assuré par les services de l'établissement : DIVU, DOSIP... sera offert aux jeunes pour accomplir leurs missions.

### **1) Rappel modalités de recrutement et d'accueil :**

Pour le recrutement le choix se tournera vers des jeunes motivés sur les différents domaines abordés mais qui

- se sont retrouvés en situation d'échec au niveau des études,
- souhaitent à la fin d'un cycle vivre une expérience dans un domaine, qui leur est cher
- se lancent dans une année de césure avant d'entamer leur L3 ou leur master.

### **2) Modules de formation à la prise de fonction**

Mise en place de modules de formation sur deux jours pour que les jeunes soient opérationnels rapidement :

- Fonctionnement de l'établissement (2 h) – DGS ou DRH
- Formations proposées par l'établissement (2h) – DOSIP
- Services existant au sein de l'établissement (2h) – DGS ou DRH
- Valeurs portées par l'établissement (2h) – Présidente ou VP délégué vie universitaire
- Visite de l'établissement - DIVU

### **3) Formations dans le courant de l'année**

Choix pour les jeunes en service civique de s'inscrire aux certifications proposées par l'établissement :

- Responsabilités associatives
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat
- Communication sonore et radiophonique
- Engagement et citoyenneté

Mise en place d'un portefeuille de compétences : reconnaissance des compétences acquises pendant leur année de service civique après la rédaction d'un dossier et un entretien avec un jury.

Possibilité pour le jeune en service civique à sa sortie de s'inscrire au DAEU ou à un diplôme dispensé par l'établissement.

### **4) Suivi et formation des jeunes en service civique (coordination générale)**

L'université organisera la phase de recrutement des jeunes en service civique en mobilisant ces services compétents :

Les jeunes en service civiques seront accueillis et suivi par La DOSIP (direction orientation stage et insertion professionnelle) : Pascal Hauquin (Directeur) et la DIVU (direction vivre à l'Université) Serge Pialoux (Directeur).

Des tuteurs seront nommés afin d'assurer leur suivi tout au long de leur mission. Des réunions d'étapes et de bilan seront programmées pour suivre l'évolution des missions.

Des bilans individuels et globaux seront rédigés pour chacune des missions et des jeunes.

Un bilan annuel de l'accueil des jeunes en service civique sera transmis à la DRJSCS.